

## **DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ**

*Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente*

Je soussigné-e, Jean-Marc CHARREL  
Président-e de l'association FRANCE REIN

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

### **1. Sur l'association**

Objet social :

- 1) De susciter la création, l'animation, et le regroupement, d'Associations Régionales et Locales.
- 2) D'informer,
- 3) De susciter et d'aider la recherche et la promotion des traitements de l'insuffisance rénale : dialyses, transplantations ou autres.
- 4) De régler sur le plan général, national et international tous problèmes propres aux insuffisants rénaux (social, administratif, etc....). Participer et décider aux côtés de nos partenaires et mouvements associatifs, inters associatifs et à tous les organismes décisionnaires qui nous intéressent.
- 5) De dispenser des formations
- 6) D'assurer la promotion et la défense des intérêts individuels et collectifs des insuffisants rénaux.
- 7) De développer la prévention contre les maladies rénales, et promouvoir le don d'organes.
- 8) De réaliser une Aide Sociale auprès des insuffisants rénaux.

Membres du bureau (et leur situation sociale<sup>1</sup>) :

- Jean- Marc CHARREL – Président – Retraité
- Pascal LEFEVRE – Président-Adjoint - Retraité
- Brigitte THEVENIN LEMOINE – Vice-Présidente – Retraité
- Anne STINAT – Vice-Présidente – Responsable Administrative
- Valérie FERNEZ – Vice-Présidente – Formatrice
- Dominique SCHILTZ – Secrétaire-Général – Retraité
- Jean-Pierre REMARS – Trésorier – Retraité



## 2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

<b>Ressources pour l'année 2022</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Adhérents – Personnes physiques	48 077,00	6 %
Subventions publiques			
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Donateurs privés – Personnes physiques	196 584,00	24 %
Financements privés	Industries : - Agro-alimentaire - Santé	179 411,00	24 %
Activités économiques de l'association	Adhérents – Personnes physiques Assureurs, industries santé, services santé, services autres – Personnes morales	157 358,00	19 %
Autres sources de financements	Utilisation des fonds dédiés	225 889,00	28 %
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE : 807 319,00 € (produits d'exploitations)</b>			



<b>Ressources pour l'année 2021</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Adhérents – Personnes physiques	44 942,00	9 %
Subventions publiques	Ministère de la Santé	35 000,00	7 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Donateurs privés – Personnes physiques	106 962,00	22 %
Financements privés	Industries : - Agro-alimentaire - Santé	165 934,00	34 %
Activités économiques de l'association	Adhérents – Personnes physiques Assureurs, industries santé, services santé, services autres – Personnes morales	91 806,00	19 %
Autres sources de financements	Utilisation des fonds dédiés	41 519,00	10 %
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE : 486 163,00 € (Produits d'exploitation)</b>			



<b>Ressources pour l'année ....</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Adhérents – Personnes physiques	46 961,00	11 %
Subventions publiques	CNAM	5 000,00	1 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Donateurs privés – Personnes physiques	101 589,00	23 %
Financements privés	Industries : - Agro-alimentaire - Santé	164 101,00	38 %
Activités économiques de l'association	Adhérents – Personnes physiques Assureurs, industries santé, services santé, services autres – Personnes morales	75 997,00	18 %
Autres sources de financements	Utilisation des fonds dédiés	39 140,00	9 %
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE : 432 788,00 € (Produits d'exploitation)</b>			

**PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNEE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES**



### 3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

#### 3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période




### **3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association**

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :



#### 4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

#### S. Mentions légales

- 5.1. Les données à caractère personnel (DCP) collectées à travers la présente déclaration d'intérêt sont traitées par l'UNAASS à des fins de vérification par le Comité de déontologie de l'indépendance de l'association et de l'absence de conflit d'intérêt, en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association), aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union.
- 5.2. Les DCP sont conservées pendant la durée de l'adhésion de l'association à **l'UNAASS**.
- 5.3. Les informations collectées seront publiées par le Comité de déontologie sur le site internet de l'UNAASS [www.france-assos-sante.org](http://www.france-assos-sante.org).
- 5.4. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 pour la protection des données (RGPD) et à la Loi informatique et libertés modifiée le 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'opposition à ce traitement de vos données, ainsi que des droits d'accès, de rectification et d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'UNAASS : [dpo@france-assos-sante.org](mailto:dpo@france-assos-sante.org).
- 5.5. La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.
- 5.6. **Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.**
- 5.7. **Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »**



**Fait à Paris**

**Le 6 juin 2023**

*Signature obligatoire*  
(mention non rendue publique)